



Cercle de voile De Sillé Plage
Sillé-Le-Guillaume (72)

Les professeurs d'EPS du collège Hélène Boucher organisent un séjour de fin d'année pour tous les élèves licenciés à l'AS durant l'année 2023-2024.

Les élèves partiront **du mercredi 3 juillet (départ 7h du collège) au jeudi 4 juillet 2024 (retour 19h sur Chartres).**

L'objectif de ce séjour est de :

- Clore tous ensemble de façon conviviale une riche année sportive
- Découvrir les activités physiques et sportives de pleine nature suivantes : **canoë-kayak, course d'orientation, escalade et VTT.**

Le coût total du voyage s'élève à **100 euros** (85 euros pour l'hébergement, les repas, les activités et 15 euros pour le transport).

L'association sportive apporte une aide financière au séjour à hauteur de 1000 euros soit environ 18 euros par enfant.

Le règlement peut s'effectuer en 1 versement (100 euros) ou 2 versements (2 fois 50 euros : 1^{er} encaissement en juin puis début juillet pour le deuxième). Le règlement par chèque se fait à l'ordre de « l'association sportive du collège Hélène Boucher ».

Pour les paiements en espèces, le règlement doit se faire dans une enveloppe, directement auprès d'un professeur d'EPS.

Le nombre de places est limité : **55 élèves** et 5 professeurs d'EPS participent au voyage (en cas de forte demande, une sélection sera effectuée en fonction de l'assiduité des élèves à l'AS ainsi que du niveau de classe).

Les activités proposées lors du séjour seront encadrées par des moniteurs diplômés d'état et les professeurs d'EPS.

Pour les activités nautiques, un brevet de natation est demandé (au choix : test anti-panique, l'attestation scolaire du savoir nager, brevet de 25 ou 50m). Les élèves qui en possèdent déjà un, le fourniront à leur professeur d'EPS avec le règlement du séjour. Les autres pourront le passer dans le cadre de l'AS le mercredi après-midi ou directement à l'Odyssée par leurs propres moyens.

Vous pouvez consulter le site internet du centre nautique à l'adresse suivante :

<https://www.centre-sille-sportsnature.fr/>

Organisation du séjour :

- Le trajet s'effectuera en bus de tourisme (Compagnie Lecuyer). Le rendez-vous est fixé à 6h45 au collège le mercredi 3 juillet et le retour est prévu vers 19h le jeudi 4 Juillet au collège.
- Le séjour comprend donc 2 jours et 1 nuit. Il faudra juste prévoir son pique-nique pour le mercredi midi (1 repas sera donc déduit de la facture cantine pour les demi-pensionnaires le mercredi).

Pour toutes questions concernant ce séjour, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante :

asheleneboucher@gmail.com

COUPON DE PRE-INSCRIPTION

Je soussigné(e) _____ autorise mon enfant :

NOM :

Prénom :

Classe :

à participer au séjour de plein air au cercle de voile de Sillé Plage du 3 au 4 juillet 2024.

A Cocher

Je possède un brevet de natation
(le joindre avec le règlement)

Je souhaite passer mon brevet de
natation un mercredi après-midi
pendant le créneau AS

Je passerai mon brevet de natation
par mes propres moyens

Date et signature :

Ce coupon est à remettre à un professeur d'EPS, **accompagné du règlement par chèque(s) et du brevet de natation si vous en avez un**, le plus rapidement possible. Ce coupon ne vaut pas pour inscription définitive ! Date limite 31 Mai 2024 !